

A l'initiative du président de la République, un sommet de l'océan (*One Ocean Summit* ou OOS) s'est tenu à Brest du 9 au 11 février. Il a réuni (pour certains à distance) quarante chefs d'État et de gouvernement ainsi que la « société civile », entreprises, ONG et autres personnalités maritimes ou organismes d'étude « pour relancer un agenda international de l'océan largement suspendu après deux années de crise sanitaire, en vue d'enrayer la dégradation de nos mers ». Les discussions foisonnantes se sont déroulées d'une part dans des ateliers dont les travaux devaient être rapportés lors du « segment de haut niveau » du vendredi matin, d'autre part dans des forums n'engageant pas le niveau politique et permettant des échanges plus libres. Notons la forte représentation internationale, qu'il s'agisse des délégations officielles, des représentants d'institutions internationales (OMI, ONU, UE) ou des diverses entités maritimes, émanations de fondations ou d'ONG maritimes, européennes (fondation Jacques Delors), onusiennes (*High Seas Alliance*) et internationales (UICN).

L'opération a été remarquablement montée en un temps record par l'ambassadeur pour les pôles et les enjeux maritimes, Olivier Poivre d'Arvor, assisté d'une équipe aussi légère qu'efficace et soutenue par le Quai d'Orsay, en liaison étroite avec l'Élysée. Que ce soit au plan diplomatique (nombre des États représentés et qualité de leurs engagements) comme médiatique (jamais ou rarement les médias généralistes nationaux comme régionaux n'ont fait un tel écho à un événement maritime), l'OOS peut être considéré comme un succès pour la présidence française du conseil de l'UE même si les participants, et c'est heureux, venaient de toutes les régions du monde. Certes, on peut regretter la prime donnée comme souvent par les médias aux ONG environnementalistes qui demandent toujours plus de restrictions dans l'usage de la mer et font peser sur les États et les entreprises la responsabilité d'une situation présentée de façon systématiquement sombre. Dommage en effet que la parole des entreprises soit moins audible alors que l'on sait comme le montrent à l'évidence les Assises annuelles de l'économie maritime combien elles ont pris le virage de l'économie bleue : les avancées de la décarbonation du transport maritime en sont une belle illustration. Comme toujours le débat oppose de façon plus ou moins ouverte les tenants du développement durable fondée sur une utilisation raisonnée des ressources de la mer et les conservationnistes pour qui les aires marine protégées devraient bénéficier d'une protection renforcée pour ne pas dire totale. Ce débat se retrouve en bonne part dans la négociation pour la haute mer (BBNJ) qui a fait l'objet d'une volonté de relance forte par les participants de l'OOS. Son sort sera l'indicateur majeur de l'avenir non seulement de la protection de la haute mer mais plus généralement de la gouvernance de l'Océan fondée depuis 1982 sur ce chef d'œuvre du multilatéralisme qu'est la convention sur le droit de la mer. À la veille de la quatrième et en principe dernière session de la conférence diplomatique nul ne sait ce qui peut advenir mais le risque d'enlisement n'est pas nul ; c'est alors tout le système de Montego bay qui pourrait être fragilisé alors que le besoin de renouvellement de la gouvernance n'a jamais été aussi grand. Les prochains rendez-vous seront donc à suivre de près : la 4^e session de BBNJ, début mars, puis fin juin à Lisbonne l'*UN*

Ocean Conference de Lisbonne, centré sur l'ODD 14 sans parler des initiatives telle la *Monaco Ocean Week*, fin mars, et *Our Ocean* de John Kerry à Palau en avril. On voit ainsi que le sommet de Brest s'inscrivait dans un agenda riche. Il a permis à la France et à l'UE d'afficher une ambition commune concrétisée par des propositions qui se veulent opérationnelles.

Pour qui a eu la chance de participer à l'OOS l'événement n'est pas près de s'effacer de la mémoire. La passion montrée par les participants de tous horizons professionnels et nationaux, officiels ou associatifs, était perceptible et montrait à l'évidence, au-delà des divergences, l'existence d'une communauté internationale maritime, vivante et ardente, remplie de projets parfois contradictoires et animée d'un même amour pour la mer. Il faut évidemment faire la part du jeu que chacun doit jouer conformément à sa feuille de route ; si les ONG manifestent volontiers une impatience indignée, il ne faut pas en être dupe, elles connaissent trop le monde diplomatique pour ignorer que le temps de la négociation se compte en années. Les entreprises dont les projets viennent nuancer le pessimisme des ONG sont peu écoutées des médias qui préfèrent se faire l'écho des plaintes rituelles et fondées sur les pollutions, le réchauffement des eaux et leur acidification, qui tournent en boucle pour donner l'impression que rien ou pas grand-chose n'est fait par des gouvernements pratiquant le déni afin de ne pas avoir à changer de politique et ne pas risquer de mécontenter les entreprises. En réalité, le constat sur la situation écologique de l'Océan est partagé, les divergences apparaissent plutôt entre ceux qui prônent la décroissance ou l'arrêt des activités en mer et ceux qui restent favorables au maintien de ces activités mais de façon responsable. S'il faut se garder de tout manichéisme, il ne faut pas non plus tomber dans l'angélisme et croire que des projets potentiellement destructeurs ne sont plus d'actualité : les appétits pour l'exploitations minière des fonds marins (internationaux ou nationaux), pour l'exploitation du krill de l'océan austral, l'opposition à la régulation de l'exploitation des ressources génétiques marines de la haute mer, autant de dossiers qui montrent combien certain États et entreprises sont prêts aller de l'avant au prix d'atteintes irréversibles. *In medio stat virtus !*

Cet appel à l'équilibre ne trouvera de solution que dans le renouvellement de la gouvernance dont on a vu combien elle était éclatée entre plusieurs organisations et initiatives. L'issue prochaine de la négociation sur la haute mer doit être l'occasion de mettre fin à cette dispersion et peut être d'oser mettre en place une COP Océan à l'image des COP climat et biodiversité. Alors que le quarantième anniversaire de la Convention approche (décembre 2022), il est temps de sortir des tabous pour proposer une réforme peut être audacieuse, mais nécessaire.

Principales mesures adoptées par le One Ocean Summit

(résumé du communiqué de l'Élysée)

Biodiversité

Plus de 30 nouveaux pays ont rejoint la Coalition de la Haute Ambition pour la Nature et les Peuples lancée lors du *One Planet Summit* de janvier 2021. Ce sont désormais 84 pays qui portent l'objectif de protéger 30 % des terres et des mers du monde d'ici à 2030.

- Les 27 États membres de l'Union européenne, rejoints par 16 pays tiers, ont donc lancé la « Coalition de la Haute ambition pour un traité de la Haute mer » afin d'œuvrer à la conclusion dès cette année d'un accord opérationnel et mondial sur l'utilisation durable de la haute mer et la protection de sa biodiversité.
- 14 pays participants au *One Ocean Summit* se sont engagés à renforcer la lutte contre la pêche illégale¹

Changement climatique

- 22 armateurs européens se sont engagés dans le nouveau label *Green Marine Europe*,
- 35 acteurs dont 18 grands ports européens et mondiaux se sont engagés pour accélérer la fourniture d'électricité aux navires
- L'ensemble des pays méditerranéens, rejoints par l'Union européenne, se sont engagés à demander à l'OMI la création d'une zone à faibles émissions de soufre sur toute la Méditerranée au 1^{er} janvier 2025. La France, l'Espagne, l'Italie et Monaco demanderont également cet été à l'OMI la création d'une Zone Maritime Particulièrement Vulnérable au regard de la forte présence de cétacés,
- L'Océan joue un rôle déterminant dans la lutte et l'adaptation au changement climatique. Accélérer les projets de protection et de restauration de certains écosystèmes marins et côtiers, afin de permettre une véritable « compensation carbone bleue ».

Pollution plastique

La Banque européenne de reconstruction et de développement a rejoint la Banque européenne d'investissement et les banques de développement française (AFD), allemande (KfW), italienne (CDP), espagnole (ICO) qui ont uni leurs forces dans la plus importante initiative dédiée à la réduction des pollutions plastiques en mer au travers de la Clean Oceans Initiative. Ensemble, ils ont doublé leur intervention dans ce secteur en s'engageant à apporter un total de 4 Md€ de financement d'ici 2025.

Agenda politique

Les travaux du *One Ocean Summit* sont le point de départ d'une série de rendez-vous internationaux pour lesquels l'Océan sera central, notamment la Conférence des Nations Unies sur l'Océan de Lisbonne en juin, mais aussi la COP27 accueillie par l'Égypte à l'automne. La France et le Costa-Rica ont proposé d'organiser ensemble en 2024 la prochaine conférence des Nations Unies sur l'Océan.

Jean-Louis Fillon

Délégué général de l'Institut Français de la Mer

1. Six pays se sont engagés à ratifier l'Accord du Cap de l'Organisation Maritime Internationale, afin qu'il rentre en application et fixe des normes de sécurité pour les navires de pêche - Deux nouveaux pays ratifieront l'Accord relatif aux mesures de l'État du port de la FAO, qui permet de mieux contrôler les activités de pêche au niveau des ports de débarquement - Plusieurs États membres de l'Union européenne se sont engagés à mobiliser leur marine d'État dans le cadre de missions à l'extérieur pour renforcer la surveillance de la pêche illégale, en application du règlement européen de 2008.